



Autorisation parentale pour des sorties dans le cadre du Club Nature Gironde de Cussac-Fort-Médoc

Fait à, le

Objet : autorisation parentale pour des sorties dans le cadre du Club Nature Gironde 2023/2024 sur la commune de Cussac-Fort-Médoc.

Je soussigné(e), domicilié(e) au et agissant en qualité de (père/mère/tuteur/tutrice/responsable légal) de, autorise mon enfant à se rendre sur les lieux listés ci-dessous dans le cadre du Club Nature Gironde qui aura lieu de novembre 2023 à juin 2024 sur la commune de Cussac-Fort-Médoc.

Il/elle sera donc placé(e) sous la responsabilité de Olivia Fichera de l'association Ecoacteurs en Médoc, dont les locaux se situent au 1 avenue Gambetta à Castelnau-de-Médoc.

En cas d'urgence, je serai joignable par téléphone au :

Sorties prévues :

Fort Médoc, régie maraîchère de la commune, stade multisports, jardin partagé.